

TARIF DES "PETITES ANNONCES"

Deux sous le mot: minimum de 50 sous. Quatre insertions pour le prix de trois. Annonces classifiées en 10 pts La ligne 12 centins.

LE COLON

Fondé le 1er mars 1917

ORGANE REGIONAL PARAISSANT

TOUS LES JEUDIS

RECEVEZ LE JOURNAL DE CHEZ VOUS

Abonnement \$1.50 par année payable d'avance.

Les Imprimeurs de Roberval Ltée., Edit.-Prop.

Organe des Comtés Roberval et Lac St-Jean

Rédigé en Collaboration.

ANNIVERSAIRE

Hier, le premier mars, notre journal entrait dans la dix-septième année de son existence. En effet, c'est le 1er mars 1917, que les fondateurs du "Colon" publiaient le premier numéro du journal qui, sous le même titre, seize années durant, a participé à faire connaître le Lac St-Jean à l'étranger.

C'est un bel âge pour un journal hebdomadaire qui n'a ni les ressources ni le capital nécessaire pour développer rapidement une institution qui demande beaucoup de courage.

Le métier de journaliste est l'un des plus rudes et des plus décevants qui existent. Les ingratitude, les blâmes se récoltent beaucoup plus souvent que les éloges. Mais, c'est un apostolat et voilà pourquoi il offre tant de déboires et tant de brisements de coeur que le public ne soupçonne pas.

Depuis la date de sa fondation, "Le Colon" croit avoir rempli sa mission de journal catholique avec droiture et celle moins importante au point de vue principe mais également nécessaire au point de vue matériel d'avoir toujours été le champion des intérêts de notre région pour son développement commercial et agricole. Tous ceux qui ont manifesté le désir de travailler dans ce sens et prouvé la droiture de leurs intentions ont toujours trouvé nos colonnes ouvertes à leurs suggestions, car notre journal doit être avant tout, l'éducateur de notre population. Et nous continuerons cette politique de bon accueil tant que la Providence lui conservera la vie.

A cette occasion de l'entrée dans la dix-septième année de l'existence de notre journal, nous tenons à remercier bien sincèrement les personnes qui ont contribué de quelque manière que ce soit, à son expansion et à son progrès.

A nos annonceurs, merci. L'encouragement qu'ils ont donné au journal local contribue non seulement au succès de leurs affaires mais aussi au nôtre.

A nos correspondants qui rendent nos colonnes très intéressantes, aussi, un grand merci. Continuez et efforcez-vous encore de nous transmettre, d'une manière claire et précise les événements qui se produisent chez-vous.

Le journal local n'est pas une feuille à sensation comme les grands quotidiens, son but est de donner un compte-rendu fidèle de tout ce qui peut intéresser les lecteurs.

A nos abonnés, par l'intérêt qu'ils portent en faisant remise de leur contribution régulièrement et en nous envoyant de temps à autre des comptes-rendus de soirées, fêtes, naissances ou décès, nous aidant ainsi à donner un meilleur service d'informations, merci!

Nos ambitions restent les mêmes: servir le mieux possible nos concitoyens, nos compatriotes.

Il dépendra de la bienveillance de nos lecteurs de nous rendre ce devoir plus facile et surtout plus efficace.

Nous traversons une période de crise que le monde civilisé n'a pas encore connue depuis bien longtemps. Nous avons besoin de la coopération de tous pour envisager l'avenir avec sérénité. Que la population de notre district ne perde pas confiance, mais qu'elle appuie son espoir de rénovation sur ses chefs spirituels et temporels. Qu'elle prie et qu'elle lutte avec foi, revenant sans récrimination au vieil esprit d'économie qui a assuré la solidité économique et la paix sociale de la province.

Notre journal, malgré de lourdes difficultés, va traverser la crise sans faiblir, nous l'espérons. Il aura des sacrifices à accomplir, des privations à supporter, mais assuré de la sympathie qu'il a toujours rencontrée, il restera sur la brèche pour encourager les luttés, relever les courages abattus et jeter sur l'avenir les rayons d'une espérance qui reconforte et qui soutient.

LE MOIS DE ST-JOSEPH

Les exercices du mois de St-Joseph sont commencés à l'Eglise Notre-Dame, mardi soir, le 28 février. Ces exercices se continueront tous les soirs à 7 heures.

MM. MOREAU ET FILLION CONTRE LE VOTE FEMININ

QUEBEC. — Par un vote de 53 à 20, les députés de l'Assemblée législative ont réglé hier le sort du Bill No. 177, proposé par le Dr Plante, pour accorder le droit de vote aux femmes. Le projet de loi sur lequel les féministes fondaient de belles espérances a été renvoyé à six mois, sur une motion du Dr Ernest Poulin secondé par M. Phaneuf.

Neuf discours ont été prononcés avant que le vote ne soit pris et ce fut un désappointement général dans les galeries, que l'on avait, pour la circonstance, réservées aux dames, quand le président de la Chambre annonça le résultat du vote.

MacDonald député de Pontiac, Francoeur, député de Dorion, Fortin, député de Beauce, et le Gén. Smart.

Voici le détail du vote sur la question du suffrage féminin:

Pour l'amendement de M. Poulin, c'est-à-dire contre le vote des femmes: MM. Arcand, Bachard, Barré, Bédard, Bélanger, Bertrand, Bouthillier, Caron, Casgrain, Charbonneau, Côté (Bonaventure), Crête, Dandreaux, Desmarais, Duffy, Dupuis, Dugas, Duplessis, Duval, Fillion, (Laval), Filion (Lac St-Jean), Fortier, Fortin, Francoeur, (Dorion), Frigon, Gagnon (Frontenac), Gagnon (Kamouraska), Giguère, Godbout, Grant, Legault, Lemieux, Lortie, MacDonald, Messier, Moreau (Roberval), Moreault, (Rimouski), Morel, Paquet, Perrault, Phaneuf, Piché, Poulin, R.éd., Sabourin, Saint-Onge, Samson, Saurette, Sauvé, Taschereau (Bellechasse), Taschereau (Premier Ministre), Thibault, Turcotte, soit un total de 53 votes.

Contre l'amendement Poulin, c'est-à-dire en faveur du vote: MM. Bastien, Béique, Bercoivitch, Cohen, David, Dillon, Drouin, Fauteux, Fisher, Gault, LaFerté, Laffleur, Lahaie, Lapierre, Mercier, Plante, Power, Smart, Stockwell, Vautrin, soit 20 votes. Le bill est donc défait par une majorité de 33 voix.

LES CENDRES

MEMENTO HOMO

Le Carême vient de s'ouvrir. Il commence toujours, dit le Catéchisme, par la traditionnelle imposition des cendres et la lugubre sentence qui l'accompagne: "Souviens-toi, ô homme, que tu es poussière et que tu retourneras en poussière!"

Memento homo! dit le prêtre à demi-voix. Cependant que, dans la pénombre de l'église, sur les fronts inclinés qu'effleurent ses vieux doigts, il laisse s'égréner un peu de cendre grise.

Les cendres ont été toujours regardées comme un signe de douleur, d'affliction et de pénitence. On en trouve de nombreux exemples dans le Livre de l'Ancien Testament. "Je m'accuse moi-même, dit le saint homme Job, et je fais pénitence dans la cendre et la poussière".

Lorsque les Israélites tremblent à l'approche d'Holopherne, les prêtres, pour apaiser la colère du Seigneur, se couvrent la tête de cendre. On voit Mardochee faire de même lorsqu'il apprend que toute la nation juive est menacée d'une proscription générale. Le roi de Nive se couche sur la cendre après avoir entendu la prédication de Jonas. David mettait de la cendre sur son pain pour expier ses iniquités.

Dieu avait plusieurs fois commandé à son peuple de se couvrir de cendre. Aux âges où la pénitence publique existait, on couvrait les coupables de cendres et de cilices. Que de témoignages imposants pour attester que la cendre est un symbole de componction et d'expiation des péchés.

Plus que cela; les cendres sont l'emblème de la fragilité de notre vie; le symbole de la sentence de mort qui frappa l'homme coupable au Paradis terrestre. Ces quelques grains de cendre, dont le prêtre marque notre front, sont l'image de cette pincée de poussière qui survivra à notre corps dans le néant du tombeau. Le poète dit excellemment:

Memento!... Rien ne dure ici-bas, tout nous fuit: Gloire, richesse, amour qu'on s'acharne à poursuivre, Sont comme ces lueurs de couchant, or ou cuivre, Sur qui flottent déjà les ombres de la nuit. Notre vie est un songe, un nuage qui passe! Et nous ne voyons pas, rivant nos yeux au sol.

A propos de reffrancisation

On parle beaucoup depuis quelque temps de reffrancisation et c'est une excellente affaire. Il y a beaucoup de travail à faire chez nous en ce sens, il n'y a pas à se le cacher, et si on peut au moins réussir à secouer l'apathie de nos compatriotes, ça sera déjà un bon pas de fait.

Il ne faut pas l'ignorer, le problème est de la plus haute importance et pourtant, nombre de personnes n'y voient rien d'extraordinaire.

Ainsi, en supposant que vous êtes dans un salon de barbier en train de vous faire raser, le barbier vous dira, entre deux coups de rasoir, que sa "barber shop" est très achalandée que la "shoe shine" d'en face "shiners" vos soirs comme pas un. Puis sur votre demande de renseignements, il vous dira encore qu'en vous rendant au "drug store" vous passez chez un "grocer". Disons, pour compléter l'histoire que chez le premier, vous achèterez des "pills" ou des "salts" quelconque qui vous feront mieux digérer les "peanuts" ou les "kisses", j'entends ici tire à manger, que vous aurez acheté chez le second.

Le paragraphe précédent rempli à débordement d'anglicismes peut paraître un peu forcé cependant, n'est-il pas vrai que les conversations courantes sont assez souvent aussi mal sonnantes?

Le barbier qui vous parle ainsi n'en serait pas plus pauvre s'il disait que son salon de barbier est bien achalandé. Mais que lui importe-t-il à lui de bien parler? Il a une bonne clientèle, ça lui suffit. Ah! s'il fallait que ses clients n'exigent que du français sur son enseigne à l'extérieur, sur les pancartes de diverses annonces qui ornent ou plutôt déparent la pièce qu'il occupe, sur les étiquettes des bouteilles dont il vous verse minutieusement le contenu sur la tête, et surtout dans son parler, ça serait une autre affaire. Mais les clients s'en fichent bien, ils ont vécu avant aujourd'hui sans se préoccuper de ces choses; leur père n'y a jamais songé et... la roue tourne.

Si l'exemple cité se rapporte aux barbiers, n'allez pas croire qu'ils sont seuls en faute. Jusqu'à la classe des cultivateurs qui s'anglicise. Il ne faut pas en parcourir long au nos routes nationales l'été pour voir toutes sortes d'enseignes anglaises, et quel anglais, mon Dieu! en certains cas. En voit-on assez des "carpets for sale", des "milk", eggs and fresh butter for sale here", sans oublier sempiternels "hot dogs", des boîtes à manger qui s'élèvent le long de la route et qui sont une véritable nuisance publique en même temps que des monuments édifés à notre insouciance en face d'être et de paraître une province française.

Que ceux cités plus haut ne me tiennent pas compte de ces remarques, toutes les classes sont atteintes du même mal et même la haute classe qui devrait pourtant montrer le bon chemin du fait de son éducation supérieure et cependant nous cornet-elle assez les oreilles avec ses "five o'clock teas" et autres expressions du genre.

Quant à la suite de la forte campagne de reffrancisation qui se poursuit actuellement, tout sera remis à l'ordre, les étrangers qui nous visitent et qui parcourent nos routes ne seront plus tentés de croire qu'ils sont dans la république des "hot dogs" ou bien dans le royaume des "carpets for sale" mais ils sauront qu'ils traversent la belle province de Québec, belle pour plusieurs raisons, mais surtout à cause qu'elle paraîtra française, autant qu'elle le sera d'esprit et de coeur.

A. R.

LE DR CINQ-MARS EST MORT

A ST-COEUR de MARIE

Un médecin bien connu et un citoyen très estimé de St-Coeur de Marie vient de mourir dans la personne de M. le docteur Joseph Cinq-Mars, époux de feu Dorilda Castonguay, décédé le 27 février à l'âge de 70 ans et 5 mois.

Né le 3 octobre 1862 M. Joseph Cinq-Mars fit ses études au Séminaire de Québec et à l'Université Laval où il fut reçu médecin en 1887. Il alla étudier deux ans en Europe, à Londres Dublin et Paris pour revenir pratiquer à Québec où il exerça sa profession pendant 16 ans. Il vint ensuite s'installer à St-Coeur de Marie où il était depuis 26 ans. Le défunt était le fils de feu le notaire Charles Cinq-Mars, notaire de la fabrique de Québec et de dame Caroline Légaré.

Le regretté disparu laisse pour pleurer sa perte: deux filles, Mme Paul Tremblay (Germaine), de St-Coeur de Marie; Mme Eugène Bergeron, de Kénogami; sa belle-fille Mme Vve Dr Lionel Cinq-Mars; ses gendres, M. Paul Tremblay et M. Eugène Bergeron.

Les funérailles ont eu lieu ce matin, à 8 heures, en l'église de St-Coeur de Marie et la sépulture aura lieu à Québec vendredi matin après l'arrivée du train. Un libéra sera chanté en l'église St-Roch. L'inhumation aura lieu au cimetière Belmont.

A la famille en deuil "Le Colon" offre ses sincères condoléances.

MARIAGE A ROBERVAL

Lundi dernier, le 27 février, a été béni en l'église de St-Jean de Brébeuf, le mariage de Mlle Alice Fortier, fille de M. Fortier, de la paroisse St-Jean de Brébeuf, avec M. Philippe Lévesque, fils de M. et Mme Joseph Lévesque, de Notre-Dame de Roberval.

La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé Geo. Tremblay, curé de la paroisse.

Les pers. respectifs des mariés, leur servaient de témoins. Pendant la messe nuptiale, il y eut un beau programme de chant et de musique, exécuté par les Enfants de Marie.

La statue de la Ste-Vierge avait été magnifiquement décorée pour la circonstance, la mariée faisant partie de la Congrégation.

Nous offrons nos vœux de bonheur aux nouveaux époux.

1ER VENDREDI DU MOIS

PAROISSE NOTRE-DAME

Demain, 1er Vendredi du mois, les messes seront à 6 heures et 7 heures moins quart. Le Saint-Sacrement sera exposé durant les messes et l'on chantera un Salut après la dernière messe.

Le Saint-Sacrement ne sera pas exposé toute la journée et le soir il n'y aura pas d'Heure d'Adoration à cause des travaux qui se font actuellement à l'Eglise.

A ST-JEAN DE BREBEUF

Liste des Enfants de Marie, qui feront la Garde du Très-Sacrement.

- 8 à 9h: Mlles Marie Ange Boivin et Simone Girard.
9 à 10 hrs: Mlles Lucille Dumont et Simone Lizotte.
10 à 11 hrs: Mlles Annette Binnet et Jeannette Trottier.
11 à 12 hrs: Mlles Violette Bonneau et Yvonne Trottier.
12 à 1 hrs: Mlles Rolande Audet et Flassy Foster.
1 à 2 hrs: Mlles Alice Bélanger et Anne-Marie Fortin.
2 à 3 hrs: Mlles Cécile Ouellet et Alice Bordeleau.
3 à 4 hrs: Mlles Cécile Lizotte et Marie-Ange Guimond.
4 à 5 hrs: Mlles Stella Leclerc et Bertha Rinfret.
5 à 6 hrs: Mlles Juliette Leclerc et Florence Laroche.
6 à 7 hrs: Mlles Edouardine et Madeleine Bolly.

Journée sociale de l'U.C.C. à Normandin, Lac St-Jean.

(Spécial au Colon le 27 février)

Le 23 février dernier, le Cercle local de l'U.C.C. avait l'heureuse idée de convier à une journée sociale tous les cultivateurs de Normandin et des paroisses voisines. Un grand nombre d'entre eux répondirent avec enthousiasme à son appel, et plusieurs vinrent même de St-Thomas Didyme, d'Albanel et de St-Méthode. On évalua à près de 500 le nombre de cultivateurs de tout âge qui se groupèrent autour de leurs Pasteurs et de leur Union, pour étudier ensemble leurs problèmes, si difficiles à l'heure actuelle.

La journée débuta par une messe célébrée à huit heures et demie par M. l'abbé J.Éd. Tremblay, curé de Normandin. Un magnifique programme de chant fut exécuté par la chorale, formée de cultivateurs. Après la messe, M. l'abbé L. Larouche, curé de St-Thomas Didyme donna le sermon. Dans un exposé clair et solide, le prédicateur nous démontra la nécessité du "Travail", nécessité basée sur notre triple condition d'homme, de chrétien, et de pêcheur. Divisant ainsi en trois points le développement de ce texte de la Genèse: "Tu gagneras ton pain à la sueur de ton front".

Nous n'entreprendrions pas même de donner un pâle résumé de cette pièce d'éloquence; nous nous contenterons de donner les textes qui résument le mieux chacune des parties. "L'homme est fait pour travailler, comme l'oiseau pour voler." Voilà pourquoi Adam avant son péché, était tenu au travail — travail agréable, mais travail tout de même. En second lieu, le chrétien doit travailler parce qu'il suit en cela l'exemple de Notre-Seigneur, qui travaillait à l'atelier de St-Joseph; à l'exemple de St-Paul, qui, malgré les fatigues de la prédication et du ministère, travaillait de ses mains

"pour n'être à charge de personne". Enfin l'homme pêcheur doit travailler, qu'il soit riche ou pauvre, il doit expier ses péchés. En ce cas le travail est pour lui une nécessité.

Après la messe, tous se hâtèrent vers la salle publique, incapable de contenir tous les auditeurs impatients d'entendre les orateurs de la journée. Sur l'estrade on remarquait: M. Elie Lévesque, maire de la paroisse et président du Cercle local de l'U.C.C., à ses côtés, M. l'abbé P. J. Fortin, aumônier diocésain, M. le curé J. E. Tremblay, M. l'abbé L. Larouche, et M. le vicaire J. Tremblay, aumônier du cercle local. Tout autour étaient placés les directeurs du cercle, MM. Geo. Boulet, vice-président, Luthrop Bernard, Xavier Bouchard, Joseph Tremblay, Osiar; Joseph Fortin, Adhémar Gagné, secrétaire, aussi MM. Hector Broillard, agronome, Jos-Ed. Bolly, Insp. général, Siméon Théberge, Paul Levesque, Calixte DeLaunière, et Edmond Boulianne, orateurs de la journée, ainsi que M. N. Tremblay, secrétaire du cercle d'Albanel.

M. Elie Lévesque, Président ouvre la séance par des paroles de remerciements pour l'honneur qu'on lui fait de présider une si belle journée. Il félicite l'assemblée pour sa nombreuse assistance à la messe d'honneur, puis aux séances; il a un mot de remerciements et de félicitations pour le prédicateur, puis donne connaissance du programme de la journée, et termine en faisant une suggestion à l'effet de demander au bureau central de baisser la cotisation des membres de l'U.C.C. à cinquante sous. "C'est une suggestion, dit-il, je ne donne pas même mon avis." L'assemblée est consultée et chaque orateur est prié de donner son opinion.

Suite en sixième page

BELLE PROMOTION

Notre ancien concitoyen, M. Geo.-H. Marotte, fils de son Hon. le Maire de Roberval M. Geo.-P. Marotte, qui était à Sherbrooke depuis trois ans, assistant-gérant pour la British American Oil Co., vient d'avoir une belle promotion, car cette Compagnie lui a confié la gerance absolue de son importante branche aux Trois-Rivières. Nos félicitations et bon succès.

NAISSANCES

A ROBERVAL

Dans notre numéro du 16 dernier, nous avons inséré la naissance ci-après que nous publions de nouveau pour corriger une erreur.

Le 11 février.—Marie-Antoinette-Monique, fille de M. et Mme David Desgagné. Parrain M. Ernest Desgagné, oncle de l'enfant, marraine: Mlle Antoinette Desgagné, cousine de l'enfant.

Le 28 février.—Joseph-Raymond-Richard, fils de M. et Mme Henri Marchand. Parrain et marraine M. et Mme Lorenzo Guay, oncle et tante de l'enfant.

REMERCIEMENTS

POUR SYMPATHIES

Station d'Hébertville. M. Armand Larouche, remercie sincèrement tous ceux qui lui ont témoigné quelque sympathie à l'occasion de la mort de son épouse, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, sympathies, assistance aux funérailles ou de toute autre manière.

Mme Jos. Duperré, remercie bien sincèrement tous ceux qui lui ont témoigné des sympathies soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, visites ou assistances aux funérailles, à l'occasion de la mort de son époux.

SEPULTURES

Le 24 février a été inhumé dans le cimetière de cette paroisse le corps de Jeannette, enfant de M. et Mme Uldéric Langevin, de Val Jalbert, décédé à l'âge de 1 mois et 16 jours.

Le 27 février a été inhumé le corps de Joseph-Maurice-Dieu-donné, enfant de M. et Mme Joseph Girard, de cette ville, décédé à l'âge de 3 mois.

URE EXCURSION A

MONTREAL ET QUEBEC

Un train excursion pour Québec et Montréal et autres villes partira de Dolbeau, Roberval, Chicoutimi et toutes les stations intermédiaires vendredi soir le 24 mars, à un prix de passage très réduit, soit le même prix que la dernière excursion qui est d'environ \$5.00 pour Montréal et \$4.00 pour Québec. Les excursionnistes devront revenir lundi soir le 27 mars. Les prix et l'horaire de cette excursion seront annoncés par le C. N. Ry dans quelques jours.

CONFERENCES,

CLINIQUES DE BEBES

ET IMMUNISATION

CONTRE LA DIPHTERIE

DOLBEAU: Mardi soir, le 7 mars, conférence d'Hygiène Publique avec vues animées pour le public en général.

MARCIER, de 9 hrs à midi, 1ère séance d'immunisation contre la diphtérie.

2 hrs à 4 hrs, clinique de bébés. ALBANEL: Mercredi soir, le 8 mars, conférence d'Hygiène Publique avec vues animées pour le public.

NORMANDIN: Jeudi soir, le 9 mars, conférence d'Hygiène Publique avec vues animées pour le public.

Vendredi, de 2 hrs à 5 hrs P. M., clinique de bébés et conférence maternelle pour les femmes seulement.

L'UNITE SANITAIRE, Cos. Roberval et Lac St-Jean Par: La Direction.

INCAPABLE DE SE METTRE A GENOUX

La Névrite la tourmentait

En même temps qu'elle nous raconte ce que la névrite lui a fait souffrir et endurer, cette femme dit aussi comment elle s'en est débarrassée:-

"Les Sels Kruschen ont un effet merveilleux contre la névrite, je les ai employés, j'avais tant de douleurs dans les genoux que j'étais incapable de me mettre à genoux. On comprendra ce que cela veut dire, quand on est obligé de faire tout son travail de maison. J'ai commencé à prendre Kruschen, il y a deux mois. Je ne voudrais plus, pour rien au monde, en manquer. Je considère que Kruschen vaut son pesant d'or."—G.M.W.

La névrite, comme le rhumatisme, le lumbago et la sciatic, provient de l'acide urique, dont les dépôts de cristaux aigus comme des aiguilles, durs comme la roche, transparents les nerfs et causent ces douleurs atroces. Kruschen est un puissant dissolvant de ces cristaux torturants, qu'il transforme en une solution inoffensive, puis les expulse du système, par le conduit naturel—the rein. Kruschen maintient les organes internes si réguliers—empêchant si bien la fermentation des déchets—que les poisons du système, comme l'acide urique, n'ont plus la chance de s'accumuler de nouveau.

OFFRE D'ESSAI GRATIS

Si vous n'avez jamais essayé Kruschen faites-le maintenant à nos frais. Nous avons distribué un grand nombre de paquets "GIANT" spéciaux, qui vous permettront de juger par vous-même combien notre prétention est juste. Demandez à votre pharmacien, le nouveau paquet "GIANT" à 75c. Ceci comprend notre bouteille au prix régulier de 75c, ainsi qu'une bouteille d'essai - dose suffisante pour environ une semaine. Ouvrez d'abord la bouteille d'essai, prenez-en. Si, ensuite, vous êtes absolument convaincu que l'efficacité de Kruschen n'est pas telle que nous le prétendons, la bouteille régulière qui reste est aussi bonne que lors de son achat. Rappelez-vous: votre pharmacien est autorisé à vous remettre immédiatement votre 75c et sans discussion. Vous aurez essayé Kruschen gratuitement, à nos frais. Rien de plus raisonnable, n'est-ce pas? Fabriqué par E. Griffiths Hughes Ltd., Manchester, Angleterre. (Fondée en 1756). Importateurs: McGillivray Bros., Ltd., Toronto.

LA FUSION PROJETEE DES CHEMINS DE FER

Ce qui suit est un exposé de la situation des Chemins de Fer du Canada présenté par M. S. J. Hungerford, président intérimaire du Chemin de fer national du Canada, à la Commission Royale d'Enquête sur le transport présidée par Monsieur le Juge Lyman P. Duff, C. P.

"Le Chemin de fer, au Canada, a toujours précédé la colonisation ou l'exploitation de la région qu'il était appelé à desservir et c'est même lui qui en fut l'animateur ou le créateur. Dès les origines de la voie ferrée on ne cessa de réclamer des lignes et encore des lignes afin d'ouvrir à l'exploitation les régions voisines ou tributaires et par là augmenter le volume du commerce. Le pays, d'une manière générale, a donné raison à ces demandes, bien que cette politique exigeait la construction d'immenses voies à travers des régions presque vierges.

Pour obtenir cette construction certaines municipalités durent offrir des subsides; les gouvernements provinciaux et fédéral versèrent de leur côté des contributions ou allocations de toutes sortes et garantirent même les obligations des compagnies, souvent pour une valeur considérable. Tout cela prouve que le public s'est bien rendu compte de la nécessité du chemin de fer pour la prospérité générale. La construction d'un chemin de fer, avant que le territoire desservi soit exploité, signifie qu'on anticipe u-

ne période pendant laquelle la voie ne fera pas ses frais; aussi n'est-on pas surpris de constater que presque toutes les lignes ont, pendant assez longtemps et, jusqu'à ce que les régions avatagées eussent grandi et progressé, subi de graves difficultés financières. Dans cet ordre d'idées, on peut dire que le Canada a toujours eu un problème ferroviaire.

Le problème actuel ne diffère guère des problèmes du passé, sauf par son ampleur. La population et la richesse du pays cependant ont progressé de pair avec les chemins de fer et, toutes proportions gardées, le problème n'est probablement pas plus sérieux qu'il ne l'était autrefois.

Il faut noter que, si les voies ferroviaires du Canada ont augmenté de 135% entre 1900 et 1929, les recettes brutes ont aussi augmenté de 656% et que le commerce extérieur s'est accru de 645%. On peut en déduire que les chemins de fer ont contribué à cette extension.

Comme autre preuve de l'utilité des chemins de fer pour le pays, il suffit de rappeler que les régions qui n'ont pas de services ferroviaires n'ont jamais grandi et que celles qui sont pauvrement desservies n'ont que très peu progressé. On demande encore de nouvelles voies mais depuis la crise ce n'est plus la clameur d'autrefois. Il est juste de conclure que le progrès du Canada n'a été possible que grâce à la construction de chemins de fer effectuée avant même la colonisation ou l'exploitation du territoire desservi et que, si cette politique n'avait pas été poursuivie, le Canada n'aurait pas atteint le chiffre de sa richesse et de sa population actuelles.

L'histoire ferroviaire du Canada peut se diviser en quatre époques:

1—Avant 1880: construction du Grand Tronc et de l'Intercolonial.

2—De 1880 à 1900: Construction du Canadien Pacifique.

3—De 1900 à 1915: Construction du Canadien Northern, du Transcontinental et du Grand Tronc Pacifique; de divers embranchements du Pacifique Canadien, du Pacific Great Eastern et des lignes du Nord de l'Alberta.

4—De 1916 à 1931: Constructions d'embranchements divers par le Canadien Pacifique et le Canadien National.

Le troisième époque, de 1900 à 1915, est celle où il y a eu le plus de construction de nouvelles lignes. C'est en 1915 que la guerre paralysa définitivement l'essor du pays et c'est à ce moment là que commencèrent nos difficultés. Les chemins de fer étaient construits, mais la colonisation était arrêtée. Comme résultat, les différentes compagnies qui constituent aujourd'hui le réseau du Canadien National firent faillite et le Gouvernement Fédéral dut les reprendre une à une, comme mesure nécessaire et d'intérêt général.

Après avoir pris la direction de ces lignes de chemin de fer, il fallait naturellement les réorganiser de façon à pouvoir les exploiter le plus avantageusement possible; dans ce but, toutes ces compagnies furent placées sous une même direction. C'est l'origine du Chemin de fer national du Canada.

La nouvelle direction se trouva en face d'une situation extrêmement difficile et d'une multitude de problèmes. Le Grand Tronc Pacifique et le Canadien Northern n'étaient pas tout-à-fait terminés. Il leur manquait le matériel nécessaire à l'exploitation et les lignes les plus anciennes du Canadien Nord étaient dans un piteux état. Le Grand Tronc et l'Intercolonial, par suite de la guerre et de la difficulté pour eux de refaire leurs finances, n'étaient guère en meilleure posture. Toutes les compagnies manquaient de ma-

ériel roulant et celui qu'elles possédaient était en mauvais état.

Sur presque toutes les lignes, les traverses, les rails, le ballast, les ponts, les bâtiments, etc. laissaient à désirer. Les terminus avaient besoin d'être agrandis et aménagés de nouveau pour rendre l'exploitation pratique et économique. La coordination de toutes les lignes en un tout exploitable demandait la construction de nombreuses lignes de communication et une nouvelle réorganisation. L'état général des lignes était tel qu'il ne permettait même pas d'assurer un service convenable.

De plus, l'administration devait faire face à la situation suivante:

a) -Banqueroute très avancée des compagnies capitalisées fort au delà de leurs pouvoirs de gain.

b) -Densité de trafic la plus basse des grands réseaux de l'Amérique du Nord.

c) -Tarif de marchandises très bas par comparaison avec les autres pays.

d) -Nécessité de dépenser beaucoup pour maintenir certaines lignes dans un état d'exploitation possible.

e) -Nécessité de dépenser beaucoup pour remettre le tout en état d'exploitation pratique et économique.

f) -Demande persistante pour des embranchements, la suppression de passages à niveau, la construction de gares, d'hôtels et pour un meilleur service.

Si la dette initiale est exagérée, cela est dû au fait que, pour certaines raisons, on n'a pas voulu dévaluer une bonne partie du capital qui était déjà perdue sous le régime d'exploitation particulière; cela est dû aussi aux sommes considérables avancées au compte intérêts et exploitation par le gouvernement Fédéral, avant comme après son acquisition des compagnies, mais antérieurement au 1er janvier, 1923. Le tarif des marchandises était de plus pratiquement en dehors du contrôle de la direction. Celle-ci n'avait donc comme moyen d'amélioration qu'à diminuer les frais d'exploitation et augmenter le trafic. Ces deux moyens furent adoptés. Comme autres facteurs il y avait la nécessité évidente d'assurer un bon service afin d'obtenir plus de trafic. Or la voie et le matériel doivent être en bon état si l'on veut obtenir un bon service. Cette condition est aussi essentielle si l'on veut diminuer les frais d'exploitation. Il en coûte beaucoup pour remettre le tout en bon état et la dette fixe fut augmentée, quoique en définitive l'économie réalisée lui fut supérieure.

Dans les circonstances on ne voit pas quelle autre conduite on aurait pu suivre. Car si le coût fut considérable, ce qui fut épargné en frais d'exploitation fait plus que compenser ce coût et le public y a gagné en service. En plus des améliorations dans l'état des voies et du matériel, il faut noter qu'une réorganisation complète a été effectuée, que le trafic a été achevé sur des routes plus économiques, que les anciennes méthodes ont été minutieusement scrutées et qu'on a adopté pour le nouveau réseau tout ce qu'il y avait de mieux. Toutes les opérations et les méthodes du réseau ont été redévisées et améliorées. Comme résultat général, la dépense moyenne a été sensiblement réduite et se compare assez avantageusement avec celle des autres chemins de fer, si l'on tient compte de la différence de la densité du trafic et d'autres facteurs adverses.

Aujourd'hui on peut affirmer que le Chemin de fer national du Canada est bien constitué, qu'il suit les meilleures méthodes, qu'il fonctionne à peu de frais, qu'il assure en général un excellent service au public, que la loyauté, l'esprit d'initiative et l'esprit de corps du personnel sont à un haut niveau et qu'en fin des efforts sérieux et constants sont apportés à l'oeuvre commune.

A mon avis les principaux facteurs du problème sont les suivants:

1-La dépression actuelle dans le monde entier.

2-L'exagération dans la construction de nouvelles voies, probablement au-delà des besoins actuels.

3-La concurrence grandissante des voies navigables.

4-La concurrence grandissante du transport par automobile.

5-Un tarif trop bas et qui ne s'adapte pas assez facilement aux conditions toujours changeantes de nos jours.

6) Un standard trop élevé dans le service des voyageurs et des passagers, comme aussi dans celui des hôtels.

Je repousse l'idée de fusion pour des motifs suivants:-

1-La fusion de tous les chemins de fer en un seul réseau aurait comme résultat inévitable de décourager les énergies, l'esprit d'initiative et l'enthousiasme des hauts fonctionnaires et des employés, actuellement à un haut niveau, grâce à une saine concurrence. Cet esprit de corps constitue un grand apport au réseau et s'il était affaibli, comme il le serait inévitablement alors, la perte qui s'ensuivrait serait de nature à diminuer l'économie réalisée, si elle ne l'annulerait pas entièrement. Non seulement les chemins de fer perdraient en rendement, ce qui veut dire que les frais d'exploitation seraient plus élevés, mais le public souffrirait aussi d'un service ralenti et inférieur. La concurrence a créé ce splendide esprit de corps et seule la concurrence peut le maintenir.

2-Si l'on considère les efforts multiples de nombreux corps publics et de diverses régions du Canada, les responsabilités qu'ils ont assumées afin d'obtenir un service rival de chemins de fer, on peut se rendre compte de la valeur que le public y attache et conclure qu'il hésiterait longtemps avant d'abandonner cet avantage. Il existait autrefois un monopole de fait dans l'Ouest Canadien et il ne faut pas oublier comme il s'agitait alors pour la construction de nouveaux chemins de fer afin d'assurer la concurrence. A certain moment il y eut presque une insurrection et le Gouvernement dut intervenir et accorder enfin la concurrence désirée. Même avec un excellent service par une seule compagnie, on demande invariablement une seconde ligne, si l'on croit pouvoir l'obtenir. On s'imagine que la région ainsi desservie retirera quelque avantage et l'on se soucie guère si cette nouvelle ligne se justifie au point de vue économique ou autrement. Il suffit de regarder en arrière et de reconnaître que, même à l'époque actuelle, des efforts s'effectuent dans ce sens-là, pour conclure que le public en général attache une grande importance à la concurrence entre chemins de fer.

Tout considéré je crois que la politique suivante donnerait les meilleurs résultats:

1-Maintien du status et de l'organisation des deux réseaux.

2-Coopération entre les deux compagnies, mais sujettes à cette condition que ni l'une ni l'autre n'en souffrira et que l'une ou l'autre ou les deux en retireront des avantages substantiels.

3-Poursuite de la politique actuelle qui consiste à réaliser le plus d'économies possibles dans l'exploitation.

4-Prendre toutes les mesures raisonnables pour combattre la

LE THÉ "SALADA" MÉLANGE ORANGE PEKOE 'Tout frais des plantations'

teurs du problème sont les suivants:

a) -La dépression actuelle dans le monde entier.

b) -L'exagération dans la construction de nouvelles voies, probablement au-delà des besoins actuels.

c) -La concurrence grandissante des voies navigables.

d) -La concurrence grandissante du transport par automobile.

e) -Un tarif trop bas et qui ne s'adapte pas assez facilement aux conditions toujours changeantes de nos jours.

f) Un standard trop élevé dans le service des voyageurs et des passagers, comme aussi dans celui des hôtels.

Je repousse l'idée de fusion pour des motifs suivants:-

1-La fusion de tous les chemins de fer en un seul réseau aurait comme résultat inévitable de décourager les énergies, l'esprit d'initiative et l'enthousiasme des hauts fonctionnaires et des employés, actuellement à un haut niveau, grâce à une saine concurrence. Cet esprit de corps constitue un grand apport au réseau et s'il était affaibli, comme il le serait inévitablement alors, la perte qui s'ensuivrait serait de nature à diminuer l'économie réalisée, si elle ne l'annulerait pas entièrement. Non seulement les chemins de fer perdraient en rendement, ce qui veut dire que les frais d'exploitation seraient plus élevés, mais le public souffrirait aussi d'un service ralenti et inférieur. La concurrence a créé ce splendide esprit de corps et seule la concurrence peut le maintenir.

2-Si l'on considère les efforts multiples de nombreux corps publics et de diverses régions du Canada, les responsabilités qu'ils ont assumées afin d'obtenir un service rival de chemins de fer, on peut se rendre compte de la valeur que le public y attache et conclure qu'il hésiterait longtemps avant d'abandonner cet avantage. Il existait autrefois un monopole de fait dans l'Ouest Canadien et il ne faut pas oublier comme il s'agitait alors pour la construction de nouveaux chemins de fer afin d'assurer la concurrence. A certain moment il y eut presque une insurrection et le Gouvernement dut intervenir et accorder enfin la concurrence désirée. Même avec un excellent service par une seule compagnie, on demande invariablement une seconde ligne, si l'on croit pouvoir l'obtenir. On s'imagine que la région ainsi desservie retirera quelque avantage et l'on se soucie guère si cette nouvelle ligne se justifie au point de vue économique ou autrement. Il suffit de regarder en arrière et de reconnaître que, même à l'époque actuelle, des efforts s'effectuent dans ce sens-là, pour conclure que le public en général attache une grande importance à la concurrence entre chemins de fer.

Tout considéré je crois que la politique suivante donnerait les meilleurs résultats:

1-Maintien du status et de l'organisation des deux réseaux.

2-Coopération entre les deux compagnies, mais sujettes à cette condition que ni l'une ni l'autre n'en souffrira et que l'une ou l'autre ou les deux en retireront des avantages substantiels.

3-Poursuite de la politique actuelle qui consiste à réaliser le plus d'économies possibles dans l'exploitation.

4-Prendre toutes les mesures raisonnables pour combattre la

LAC BOUCHETTE Naissances Le 10 février—Joseph-Paul, fils de M. et Mme Georges Lapointe, née Rose-Alma Gaudreault. Parrain M. Jean-Baptiste Paradis, marraine Mlle Rosa Gaudreault. Porteuse Mlle Juliette Paradis. Le 11 février—Joseph-Gérard, Camille, fils de M. et Mme Eugène Belley, née Alma Paradis. Parrain et marraine M. et Mme Baptiste Paradis. Le 15 février—Joseph-Léonce Christian, fils de M. et Mme Joseph Girard, née Rose-Alma Tremblay. Parrain M. Léonce Tremblay, marraine Mlle Juliette Girard. Porteuse Mme Joseph Tremblay. Notes Sociales MM. Benoit et Paul-Emile Bouchard, sont de retour de La Lièvre. M. Jos. Cloutier, est de retour de Métabetchouan. MM. Victor de Lamarre et Adrien Bergeron, ainsi que Mlle Hélène de Lamarre, sont de retour du Club St-Louis. Mlle Marie-Ange Dumais, est de retour de Roberval, où elle passa près de deux mois chez sa soeur Mme Ls-Eugène Fournier. M. Jos Sasseville et ses deux fils, Thomas-Louis et Idola sont retourner faire la chasse aux fourrures à la Rivière Pierriche et ne reviendront probablement qu'à la mi-mars. M. Clément Dufour, de Chi-

coutimi, était de passage chez M. Aimé Gaudreault, le 15 courant. M. P. A. Cloutier, de Chambord, Jet, était de passage dans notre village, la semaine dernière. MM. Tancrede Larouche et Idola Drolet, sont de retour des chantiers de Dolbeau. M. Georges Lavoie, est de retour de Métabetchouan. Mariage Le 22 février, a été célébré le mariage de M. Armand Gagnon, fils de Mme Vve Joseph Gagnon, de St-Hedwidge, avec Mlle Maria Gaudreault, fille de M. et Mme Arthur Gaudreault, de cette paroisse. Nos meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux époux.

L'INSPECTION DES OEUFS AU CANADA

En 1931 le Service de classement des oeufs du Ministère de l'Agriculture a inspecté 769,919 caisses d'oeufs. Outre l'inspection régulière pour l'approbation, les inspecteurs font aussi environ 40,000 visites par an aux marchands de gros et de détail du pays, afin de contrôler les expéditions ou livraisons, l'achat des arrivages courants des producteurs et des marchands de campagne et des marchands de gros, et pour donner des instructions sur le mirage et le classement, conformément aux types modèles du Canada.

LECOLE TECHNIQUE 200, RUE SHERBROOKE, OUEST, MONTREAL Un cours complet de mécanique et d'électricité d'automobile préparant aux examens de mécaniciens en véhicules-moteurs. Moteurs modernes de tous genres. L'Ecole Technique de Montréal est la seule autorisée à faire passer ces examens. Nos diplômés sont recherchés par tous les bons garages. Pas de promesses irréalisables mais des faits. Venez ou écrivez. Le prochain cours commencera le 13 Mars, 1933.

Les Enfants Heureux et Sains ainsi que les grandes personnes se trouvent dans les maisons, où le NOVORO Du DR. PIERRE est le remède de famille. Il est la première aide d'une mère, quand l'un de ses enfants se sent malade. Il est sain et digne de confiance. Il se trouve dans la boîte à pharmacie de millions de maisons ici et à l'étranger. Préparé d'herbes et racines pures, ne contenant pas de drogues nuisibles, il peut être donné aux petits, ainsi qu'aux jeunes et vieux de constitution délicate. Les droguistes ne le fournissent pas. Pour renseignements écrire à DR. PETER FAHRNEY & SONS CO. 2501 Washington Blvd. CHICAGO, ILL. (Délivré libre de tous droits au Canada)

Cartes Professionnelles JOSEPH-ALFRED DION, L.L.L. Avocat Roberval, Lac St-Jean Bureau en face du Palais de Justice. (Edifice Mme L. E. Otis).

DR J.-E. GAGNON, L. C. D. Chirurgien-Dentiste ROBERVAL, Lac St-Jean LEONCE LEVESQUE, Notaire B. A., L.L. L. ROBERVAL, Co. Lac St-Jean Bureau à DOLBEAU: le JEUDI de chaque semaine. T. L. BERGERON, L.L. L. Avocat et Procureur ROBERVAL, P. Q. LEFEBVRE & LEFEBVRE Avocats Thomas Lefebvre Roberval Jules Lefebvre, St-Jos. d'Alma Arthur Lefebvre, Roberval Bureau à DOLBEAU: le JEUDI de chaque semaine.

W.-HYDOLA GIRARD Avocat Bureau en face du Château ROBERVAL, P. Q. ARMAND BOILY, L.L. L. Avocat ROBERVAL, P. Q. ERROI LINDSAY Notaire ROBERVAL, P. Q. ARMAND SYLVESTRE, C. R. Avocat ROBERVAL, P. Q.

Gagnon & Frères de Roberval, Limitée Manufacturiers de Portes et Chassis Propriétaires de Moulins à scie Marchands de bois de sciage de toutes sortes lattes, bardeaux, etc. Commandes par la malle exécutées promptement Rue Paradis, ROBERVAL

Fatigué... Affaibli... Après quelques années de travail, inévitablement la santé s'altère, les forces diminuent et divers maux surviennent: Troubles d'estomac, Malaise général, Fatigue, Maux de tête, Maux de reins, Rhumatisme, Epuisement, Manque d'appétit. Pour ramener vos forces et demeurer en pleine vigueur, avez recours aux Pilules MORO, spécialement préparées pour les Hommes, par la Cie Médicale Moro, 1566, rue S-Denis, Montréal. Partout ou par la poste: 50c la boîte ou 3. \$1.25. "Depuis trois ans, je perds forces et appétit, et je souffrais de maux de reins occasionnés par les durs travaux que je faisais. Pour me soulager, j'ai eu l'idée de recourir aux Pilules Moro; dès les premières boîtes, je ressentis un grand soulagement et quelques boîtes de ces excellentes Pilules ont fait cesser toute douleur rénale et ont augmenté mes forces. Depuis cette expérience personnelle, je ne puis trop recommander les Pilules Moro à tous les hommes qui travaillent fort et qui souffrent des reins". A. Bourdon, 167, Chemin Chambly, Longueuil, P.Q. Pilules MORO pour les Hommes

POUR VOS ENVELOPPES, POUR VOTRE PAPIER A LETTRES POUR VOS CIRCULAIRES POUR VOS LIVRETS DE COMPTOIR OU POUR TOUTES autres FORMULES IMPRIMEES Téléphonez ou écrivez à LES IMPRIMEURS DE ROBERVAL, LTEE ROBERVAL, Qué. La seule Imprimerie dans les comtés Roberval et Lac St-Jean Satisfaction garantie — Prix modérés — Annoncez dans le journal "LE COLON" —

Journal Sociale

Suite de la 1ère page

M. le Curé est ensuite invité à prendre la parole. Après quelques mots de remerciements et de bienvenue, notre dévoué pasteur parle de l'Union, sa nécessité. Il nous définit ce qu'est la sociologie, et quels sont les différents champs d'action dans lesquels elle opère. C'est une chose nécessaire, et on la rencontre même au sein de l'éternité: l'union des trois personnes Divines. L'Eglise nous la recommande par la voix de ses papes. Puis il nous fait l'histoire des premières unions belges.

M. le Curé s'élève et s'enflamme lorsqu'il parle de l'Union Catholique des Cultivateurs, l'U.C.C., il incite tous les cultivateurs à en faire partie, et termine par cette parole de feu Honoré Mercier: "Emparons-nous du sol et unissons-nous."

M. le président prie ensuite M. l'abbé F. J. Fortin d'adresser la parole. M. l'Aumônier le fait dans des termes bien choisis et clairs. Il nous définit d'abord ce qu'est une journée sociale, puis il vient à parler de l'individualisme meurtrier de la classe agricole, et de la société en général.

Comparant la Société à une machine-automobile circulant sur la route entre deux dangers: l'individualisme à droite et le socialisme à gauche; il fait ensuite l'histoire du communisme, et de ses résultats; l'Etat-Dieu, l'Etat-père, l'Etat-proprétaire; d'où, au lieu de la liberté qu'ils nous prêchent, les chefs communistes donnent à leurs adeptes l'esclavage. Plus de Dieu, plus de famille, plus de propriété. Et M. l'abbé Fortin entre dans plus de détails qui illustrent bien cette thèse.

L'auditoire est suspendu à ses lèvres et ouvre des yeux étonnés, car le mal approche de nous et il nous faut nous unir pour

LE COURRIER GRAPHOLOGIQUE DE TANTE ODETTE

Envoyez quelques pages de votre écriture, (pas de copie) sur papier non rayé, signé d'un pseudonyme et nous donnerons en ces colonnes, les qualités et les défauts de votre caractère. Ajoutez 25 centimes ou 50 centimes pour étude particulière avec enveloppe affranchie à votre adresse.

ODETTE Sanatorium Lac Edouard.

Advertisement for ENO'S Fruit Salt. Text: "en santé! Maux de tête, lourdeurs, faiblesses — chassez tout cela en gardant libre votre système! Prenez Eno le matin." Includes image of a bottle.

HORAIRE DU CHEMIN DE FER

De Dolbeau pour Québec 6.35 p.m., tous les jours dimanche excepté. De Dolbeau pour Chicoutimi 5.45 a.m., tous les jours, dimanche excepté. De Roberval pour Québec 8.11 p.m., tous les jours, dimanche excepté. De Roberval pour Chicoutimi 7.20 a.m., tous les jours, dimanche excepté. De Roberval pour Dolbeau 8.35 a.m., tous les jours, dimanche excepté. 9.36 p.m., tous les jours, dimanche excepté. Prenant effet le 8 Janv. 1933. M. C.-A. LEVESQUE, Chef de Gare.

PACIFIQUE CANADIEN

Pourquoi ne pas prendre avantage de notre longue expérience dans l'organisation de voyages par terre ou par mer. Nous sommes à votre entière disposition en tout temps. Adressez-vous à C.-A. LANGEVIN, Agent Général, Trafic-Voyages, Gare du Palais, Québec, ou à P.-E. GINGRAS, Agent de District, Gare Windsor, Montréal.

Advertisement for SIROP DE MAÏS EDWARDSBURG CROWN BRAND. Text: "Le sirop de table économique et délicieux. Un sucre nourrissant pour toute la famille." Includes image of a bottle.

que ces idées ne puissent pénétrer chez nous. Donc entrons tous dans l'U.C.C. pour nous défendre et protéger notre pays. Catholiques, unissons-nous. L'assemblée semblait un peu fatiguée d'avoir été prise ainsi par le sujet qui venait d'être discuté.

M. Philadelphie Ferland, directeur diocésain, fut prié de prendre la parole, ce qui contribua beaucoup à déridier l'assemblée. En effet, M. Ferland, un cultivateur de Normandin, a le don de faire rire son auditoire, d'autant plus facilement qu'il le fait avec un esprit bien naturel. Etant arrivé la veille d'une réunion du bureau diocésain de l'U.C.C., il nous raconta son voyage, inutile d'essayer de reproduire ses traits d'esprits et ses réparties, il faut les entendre. Il termina en nous recommandant de nous unir.

La journée commencée est une journée agricole; c'est pourquoi M. Siméon Thérberge, cultivateur, est appelé à parler de l'élevage du porc. Ce Monsieur parle de l'ancienne méthode d'élevage pour la comparer à la nouvelle, celle qu'il a adoptée; et qui lui permet d'élever des porcs et de faire un léger profit malgré les bas prix du marché actuel. Pour arriver à ces résultats, il faut ne rien acheter pour nourrir ses animaux, produire vite, et deux fois par année.

Au cours de la discussion qui suit cette causerie, l'assemblée tombe d'accord sur l'utilité de faire manger de la terre à leurs porcs... encore un point qui soulève l'hilarité. Avant de se séparer pour le dîner, comme l'angelus sonnait, M. le curé récite cette prière et tous y répondent avec foi. "Ventre affamé n'a pas d'oreille" il fallait donc avant d'aller plus loin, satisfaire les appétits pour pouvoir continuer avec avantage la série des discours.

Un dîner de famille avait été préparé à la "Pension de Chez-Nous" où plusieurs se rendirent avec les invités du cercle. La bonne soupe aux pois, le délicieux ragout, en un mot les mets les plus canadiens avaient été préparés à point, et tous y firent honneur avec entrain. Après le dîner tout en fumant une bonne pipe de tabac canadien, ce fut le tour de plusieurs de chanter une chanson, on ne se fit pas prier, et l'heure passée, il fallut bientôt rejoindre les amis pour la séance de l'après-midi.

Cette seconde séance eut lieu dans la sacristie, grâce à l'obligeance de M. le curé qui mettait ainsi à notre disposition une salle juste assez grande pour contenir la foule. M. Luthrop Bernard ouvre la série des discours par la lecture des principales résolutions adoptées au congrès général, en ajoutant quelques commentaires.

M. Paul Lévesque lui succède et nous entretient sur la production économique du lait; il nous donne de sages conseils, fruités de son expérience et de ses observations. Semons du fourrage vert pour en donner aux vaches lorsque l'herbe diminue ou durcit, ne laissons pas nos vaches dehors pendant les nuits fraîches. Pour qu'une vache soit payante, il faut qu'elle donne en approchant six mille livres de lait par année, et c'est assez facile d'y arriver par la sélection et des soins appropriés.

M. Jos-Ed. Boily, Inspecteur régional des écoles est ensuite invité à prendre la parole. Il félicite en termes heureux et émus les cultivateurs de Normandin pour le bel acte qu'ils font aujourd'hui d'assister à la salle comble à une journée agricole. M. Boily nous fit ensuite l'exposé de l'idéal qu'il se propose de faire atteindre à nos écoles rurales. Il nous donne de précieux conseils sur la manière de nous comporter pour inculquer à nos enfants l'amour de la terre.

M. Ad. Gagné, Insp. de fromageries lui succède pour donner des conseils sur les soins à prendre pour garder le lait propre et en bonne condition, savoir: entretien des bidons, chaudères, couloirs, etc. à certains moments il ne nous ménage pas les

comparaisons pittoresques pour bien illustrer sa pensée. M. Gagné est un ami de la classe agricole, et il nous l'a prouvé en maintes occasions depuis qu'il est à Normandin. Le Credo du Paysan, chanté par M. le curé de St-Thomas-Didyme émeut l'assemblée, et soulève de chaleureux applaudissements.

M. Hector Brouillard, Agronome à Normandin, nous dit quelques mots sur l'économie et le travail. Après avoir donné quelques conseils sur la manière de produire économiquement, il nous entretient ensuite sur la nécessité de l'instruction agricole. M. Calixte DeLaunière nous parle de l'apiculture, spécialité à laquelle il se livre avec succès depuis huit ans; M. DeLaunière a le mot pour faire rire tout en s'instruisant; l'orateur ajoute quelques mots sur l'apiculture qui lui est également familière, conseille aux cultivateurs de se livrer à ces deux spécialités qui donnent des profits assez substantiels, tout en fournissant à la famille une nourriture saine.

M. le Notaire Turcotte a assisté à nos deux séances, et les a suivies avec intérêt. M. Turcotte vit avec les cultivateurs de Normandin depuis au-delà de vingt-cinq ans, sachant apprécier les qualités du colon et du cultivateur, il connaît aussi leurs "petits" défauts et à l'occasion, sait donner de judicieux conseils et mettre le doigt sur certaines plaies qui font beaucoup de mal à la classe agricole. L'orateur nous recommande la confiance et la charité dans l'Union. Se servant de la comparaison de M. l'Aumônier diocésain, il compare l'union à une voiture-automobile, la plus belle qui soit, mais qui ne saura marcher si on ne lui fournit "l'essence de la confiance" et "l'huile de la charité"; et il développe ces deux points avec conviction et émotion, et termine en donnant des conseils tout à fait nécessaires pour la réussite dans l'avenir et démontre l'urgence et la nécessité pour le cultivateur de faire partie de son Association Professionnelle, l'U.C.C.

Après les remerciements appropriés du Président, M. Ed. Boulianne est invité à dire quelques mots. M. Boulianne, cultivateur, nous annonce qu'il a l'intention d'organiser une tannerie ici à Normandin, sans avoir pour cela l'intention de "tanner" l'assemblée. L'orateur voit en cela un moyen de diminuer les dépenses en utilisant le cuir qui rapporte si peu dans le moment. Le cultivateur qui fera tanner son cuir, sera en mesure de confectionner lui-même ses chaussures de travail, ses mitaines, et certaines parties des harnais, etc. M. Boulianne promet de faire en sorte de charger un prix approchant le plus possible les revenus actuels du cultivateur.

Après la série des discours, M. le Président donne lecture d'une lettre d'excuse de M. Donat Laforce notre Chef de gare. Ce Monsieur profite de l'occasion pour inviter les intéressés à aller le rencontrer lorsque nous aurons des démarches à faire pour l'amélioration des frais de transport. On en vient ensuite à la formation d'un Tribunal d'arbitrage de l'U.C.C. M. l'abbé Larouche donne quelques explications touchant ce tribunal; Après quelques moments de discussion, on propose quelques noms qui sont acceptés par le bureau local et l'assemblée. M. le Curé ou son représentant M. le Vicair, le Notaire Turcotte et M. Elie Lévesque agiront comme membres de ce tribunal, avec, comme membres suppléants MM. Luthrop Bernard, Louis Bergeron et Alfred Villeneuve, ces MM. remplaceront l'un ou l'autre des membres en office lorsque ces derniers seront empêchés d'agir par intérêt dans la cause gominse ou encore par une parenté trop rapprochée avec une partie intéressée.

Avant le mot final, pour récompenser l'assemblée de sa bienveillance et de son assistance jusqu'à la fin de la journée il est 5 heures et 45 - les objets suivants sont tirés au sort avec les résultats suivants:

Une génisse Ayrshire enr. offert par M. Elie Lévesque, gagnée par M. D. Cantin. Une génisse Ayrshire croisée offerte par M. Paul Lévesque, gagnée par M. J. L. Paradis. Une génisse croisée offerte par M. Louis Tremblay, Frs., gagnée par M. X. Dehesne. Un agneau Leicester offert par M. Edmond Boulianne, gagné par M. Ern. Painchaud. Trois poules offertes par M. Calixte DeLaunière, gagnées par M. R. Mailhot. Un minot de blé offert par M. Philadelphie Ferland, gagné par M. N. Grondin. Un minot de blé offert par M. Xavier Bouchard, gagné par M. W. Aubé.

M. le Curé clôtura la séance par une revue de la journée, et par des remerciements à tous les orateurs et organisateurs de cette belle journée. Le Vice-Président du Cercle propose un vote de remerciements à M. Elie Lévesque pour la manière dont il avait rempli sa charge de président, il le fit en effet avec dignité et brio, qualités qui l'honorent et avec lui la classe agricole tout entière.

L'assemblée se disperse après avoir chanté le O CANADA. Tous semblent enchantés de cette belle journée. Le Bureau local et les organisateurs sont confiants que les cultivateurs le leur prouveront en entrant nombreux dans l'Union. Un cordial merci à tous ceux qui de près ou de loin ont contribué au succès de cette belle journée agricole. Joseph Tremblay, Ptre et A. Gagné, Secrétaire.

Une résolution passée par le Cercle de Normandin: Attendu que l'état financier de la plupart de nos cultivateurs est tel que nous croyons que cela soit une cause de diminution des membres dans l'U.C.C.

Il est proposé par M. G. Boulianne, secondé par M. Luthrop Bernard et résolu unanimement que par la présente résolution, le Cercle approuve cette suggestion faite par les cultivateurs présents et demande à l'Union Diocésaine et au bureau Central de bien vouloir changer les règlements pour que la contribution des membres soit de \$0.50 au lieu de \$1.00 par année; nous croyons sincèrement que cette diminution aura pour effet d'augmenter de beaucoup le nombre de membres dans l'U.C.C.

Le Secrétaire est autorisé d'envoyer une nouvelle copie à l'Union diocésaine de la résolution passée le 10 avril 1932, qui a été perdue, concernant la demande au Gouvernement Provincial de baisser les salaires des fonctionnaires publiques. Vraie copie, A. GAGNE, Secrétaire.

CONGRES ANNUEL A QUEBEC

La Société Générale des Eleveurs de la Province de Québec tient sa 37ème convention annuelle, à la salle du Palais Montcalm, à Québec. Cette convention s'est ouverte hier et doit durer 3 jours. Les assemblées sont tenues dans l'ordre suivant:

Hier, 1 mars 10.00 hrs A. M. — Assemblée annuelle des membres de la Société des Eleveurs de Moutons de la Province de Québec, sous la présidence de M. J.-A. McClary, régisseur, Ferme Expérimentale, Lennoxville, Qué. 2 hrs P. M. — Assemblée annuelle des membres de la Société des Eleveurs de Pores de la Province de Québec, sous la présidence de M. Frank Byrne, Charlesbourg, Qué. 8 hrs P.M. — Assemblée annuelle des membres de la Société des Eleveurs de Chevaux Percherons de la Province de Québec, sous la présidence de M. J.-A. Ste-Marie, régisseur, Ferme Expérimentale, Ste-Anne de la Pocatière, Cté. Kamouraska, Qué.

Aujourd'hui, 2 mars 9.30 hrs A. M. — Assemblée annuelle des membres de la Société des Eleveurs de Chevaux Canadiens, sous la présidence de M. Victor Sylvestre, St-Hyacinthe, Qué. 1.30 hrs P. M. — Assemblée annuelle des membres de la Société des Eleveurs de Bovins Canadiens, sous la présidence de M. Louis Thounin, Répégnigny, Cté L'Assomption, Qué. 8 hrs P. M. — Réception officielle, présentation des coupes offertes par la Société des Eleveurs de Bovins Canadiens et par la Société des Eleveurs de Pores de la Province de Québec dans la Salle du Palais Montcalm, rue St-Jean.

Demain, 3 mars 9.30 hrs A. M. — Assemblée annuelle des membres de la Société Générale des Eleveurs de la Province de Québec, sous la présidence de M. Arsène Denis, Joliette, Qué. Tel qu'annoncé ci-haut, la présentation de coupes offertes par la Société des Eleveurs de Bovins Canadiens et par la Société des Eleveurs de Pores de la Province de Québec a été faite au cours d'une réunion spéciale qui eut lieu à la Salle du Palais Montcalm, rue St-Jean, Québec, lieu de toutes les assemblées du congrès. Cette salle a été gracieusement mise à la disposition des éleveurs par la ville de Québec.

Dix coupes offertes par la Société des Eleveurs de Bovins Canadiens seront présentées aux éleveurs dont les vaches ont établi des plus hauts records de production pour chacune des quatre classes des deux divisions du Livre d'Or ainsi qu'aux deux membres des Cercles de Jeunes Eleveurs dont les vaches ont établi, en 1932, les plus hauts records de production. Quatre coupes offertes par la Société des Eleveurs de Pores de la Province de Québec seront présentées aujourd'hui aux éleveurs qui ont obtenu le plus de succès dans les divers concours organisés entre les éleveurs de pores de la Province de Québec, en 1932. Les gagnants en 1932 des coupes offertes par la Société des Eleveurs de Bovins Canadiens sont: MM. Léon Girardin, Yamachiche, Cté St-Maurice, Qué.; L.-P. Villemaire, Ste-Julienne, Cté de Montcalm, Qué.; Laurent Beauregard, Stukely Nord, Cté de Shefford, Qué.; Dénérie Grondin, Normandin, Cté de Roberval, Qué.; Henry Atkinson Lté., St-Romuald, Cté de Lévis, Qué.; Mme Théodore Landry, St-Anselme, Cté de Dorchester, Qué.; MM. Léon Boucher, Joliette, Qué.; Hector Noël, Joliette, Qué. Les jeunes éleveurs sont: MM. Valère Therrien, du Cercle des Jeunes Eleveurs de St-Patrice de Beauvillage, Cté de Lotbinière, Qué.; Benoit Fournier, du Cercle des Jeunes Eleveurs de Montmagny, Qué. Les gagnants des coupes offertes par la Société des Eleveurs de Pores de la Province de Québec, sont: MM. Napoléon LeBlanc, Grand St-Esprit, Cté de Nicolet; Louis G. Proulx, Yamachiche, Cté de St-Maurice, Qué. qui a mérité les coupes offertes pour deux concours. Le Cercle d'Eleveurs de Truies de Race Pure de St-Fabien, Cté, de Rimouski, Qué., dirigé par l'agronome du comté, M. Rodolphe Gauthier et par M. Paul Langlois, instructeur en élevage.

Cette réunion du 2 mars au soir sera présidée par M. Arsène Denis, président de la Société Générale des Eleveurs de la Province de Québec. Les Honorables Ministres de l'Agriculture d'Ottawa et de Québec seront présents ou représentés à cette réunion, ainsi que Son Honneur le Maire de Québec, plusieurs de nos Ministres et Députés provinciaux, les

Nombre de cas de pneumonie

proviennent de rhumes négligés



Pour un effet stimulant plus fort, faites rougir la peau à l'aide de serviettes chaudes avant d'appliquer Vicks. Pour une action vaporisée plus forte faites fondre Vicks dans de l'eau et aspirez les vapeurs.

A moins qu'il ne soit enrayé, le 'petit rhume' diminue la résistance de l'organisme et fréquemment prépare la voie à la mortelle attaque de la pneumonie.

Il est sage de traiter tout rhume rapidement. Ceci a une double importance durant les quelques prochaines semaines alors que la pneumonie est à son apogée. Frictionné sur la gorge et la poitrine Vicks agit à la fois de deux façons pour soulager les rhumes:

(1) Ses vapeurs médicamenteuses, dégagées par la chaleur du corps, sont aspirées directement dans les voies respiratoires irritées, détachant les mucosités et facilitant la respiration.

(2) En même temps il agit à travers la peau tout comme un cataplasme ou emplâtre, "soutirant" l'oppression et la douleur.



AGIT DE 2 FAÇONS À LA FOIS

ATELIER DE TAILLEUR A ROBERVAL. Je désire informer le public que j'ai ouvert à Roberval, un atelier de tailleur, dans la maison de M. Jean-Chs Paradis, ou était l'ancien central du téléphone Dubuc.

HOMMES DEMANDES. Hommes actifs, ambitieux pour servir à domicile clientèle établie Vills ou campagne. 160 produits canadiens; Articles de Toi etc., Médecines, produits alimentaires, produits de ferme. Vente assurée dans chaque maison. Réalisez \$25.00 et \$50.00 par semaine. Encore quelques territoires vacants. Faites-en réserver un immédiatement. Demandez détails et catalogue.

PRODUITS FAMILIEX. 1785, Ste-Catherine, Est MONTREAL. ABONNEZ-VOUS AU JOURNAL "LE COLON"

Amaigrissement



Lorsqu'il y a amaigrissement chez la femme, c'est qu'il y a dans l'organisme quelque chose qui ne va pas et ce quelque chose, c'est souvent l'ANEMIE.

En général, l'amaigrissement est accompagné de perte d'appétit, de langueur, de faiblesse nerveuse, d'irritabilité, d'insomnie, tous des symptômes d'ANEMIE.

Si vous ressentez de pareils symptômes, prenez les PILES ROUGES; elles ne tarderont pas à fortifier votre organisme, à faire cesser cet amaigrissement.

Les PILES ROUGES ne connaissent pas l'insuccès dans les cas d'ANEMIE; elles sont aussi très efficaces dans les cas de pâleur, sensation permanente de fatigue, essoufflement au moindre effort, douleurs de dos, de reins, périodes douloureuses et irrégulières, troubles intestinaux.

"Mes forces avaient beaucoup diminué, je prenais le lit à tout propos, j'étais pâle et maigre et mes périodes étaient devenues très irrégulières. Un retournement était la cause de ce mauvais état de santé. J'ai fait usage des PILES ROUGES: état de suite l'ai acquis des forces; cette amélioration s'est accentuée de jour en jour jusqu'à mon rétablissement; mes périodes sont devenues régulières." Mlle Exilda Robichaud, Milltown, N.B.

Le Médecin des PILES ROUGES recommande OVONOL pour les enfants.

Les PILES ROUGES sont un produit essentiellement canadien. Partout ou par la poste: 50c la boîte ou 3, \$1.25. PROTEGEZ-VOUS... REFUSEZ LES SUBSTITUTS qui ne sont pas pour votre avantage, mais pour celui d'un marcadant.

Pilules ROUGES pour les Femmes Pâles et Faibles

Cie Chimique France-Américaine Life, 1566, rue St-Denis, Montréal.

AVIS

Nous recevons à toutes les semaines des communications à faire paraître dans le journal et que nous sommes obligés de jeter au panier pour la bonne raison qu'elles ne sont pas signées.

Que l'on prenne donc la bonne résolution de signer les articles que l'on nous adresse pour publication.

De plus, il est inutile de nous adresser des articles qui traitent de personnalités, qui sont injurieux et de nature à causer des ennuis car même si ces articles sont signés, nous ne pouvons les publier et pour cause.

Nous répétons donc qu'il est inutile de nous adresser des compositions, articles, nouvelles, sans les signer d'un nom responsable car le tout sera jeté au panier sans aucune cérémonie.

UN EVENEMENT POUR SAMEDI A ROBERVAL

Joute de hockey entre deux clubs d'une grande renommée. Au profit de la statue du Sacré-Coeur de Roberval.

Samedi prochain le 4 mars il y aura un événement remarquable à Roberval. Une grande joute de hockey aura lieu, sur la patinoire, à 8 hrs du soir, entre deux clubs, qui se composent de joueurs d'expérience, d'endurance et dont la renommée n'est pas à discuter.

Nul doute que le public ne manquera pas d'assister à cette grande joute, parce qu'en plus d'avoir l'avantage de voir une belle partie, on participera à une bonne oeuvre car les recettes seront données pour l'entretien et réparation de la statue du Sacré-Coeur, située au coins des rues St-Joseph et Paradis, au nord de la ville de Roberval.

PENIBLE ACCIDENT

L'ainé des enfants de M. Joseph Gagnon (Alfred), de Chambord, son fils Florent âgé de 15 ans a été victime d'un pénible accident mardi dernier alors qu'il s'est fait broyer la main droite dans un "hache-paille" pendant qu'il était à travailler avec son père.

LA BIBLIOTHEQUE PAROISSIALE

Les abonnés de la Bibliothèque de la paroisse Notre-Dame, de Roberval, sont priés d'apporter le plus tôt possible les livres qu'ils ont actuellement en leur possession. La Bibliothèque est maintenant réinstallée et on pourra se procurer des livres en se rendant à la Sacristie le mercredi soir après la prière ou le dimanche après les messes.

VERS L'AISSANCE PAR LA CULTURE

AU PAYS DES MINES

Pour des décades les Canadiens ont agi comme si ce qu'il y avait de plus important pour l'avancement de notre nationalité, c'était de travailler au développement du pays de l'Oncle Sam.

Heureusement que cette mentalité disparaît et que nos gens commencent à croire que l'établissement des Canadiens au Canada cela aussi a son importance. Soixante familles d'agriculteurs canadiens, amateurs de chasse et de pêche, trouveraient au canton Lacorne, sur l'Harri-cana, en Abitibi, des terres argileuses où elles pourraient se livrer au défrichement et à la culture.

Le service de navigation de l'Harri-cana permettra aux colons d'expédier facilement sur le marché des mines tous les produits qu'ils pourront récolter. En plus de la navigation un bon chemin gravé relie Lacorne à Amos.

A NOS ABONNES

Nous devons prévenir nos abonnés qui avisent le Maître de Poste, de nous retourner le journal dans le but de le discontinuer et qui doivent de l'arrérage, continueront à être sur la liste de nos abonnés aussi longtemps que les arrérages ne seront pas payés.

vernement de Québec accorde aux colons qui font du défrichement en vue d'une culture payante, les futurs colons de Lacorne pourront se compter des privilégiés quand ils compareront leur sort à celui des ouvriers de la ville. Et en plus ils auront la jouissance de vivre dans un pays naturellement beau tout en se payant des vacances dans une bonne région de chasse et de pêche.

JOURNEE SOCIALE A ST-FELICIEN

(De notre corr).—Une journée sociale a été tenue à St-Félicien le 23 février sous le distingué patronage de M. le Chanoine Bluteau, curé. Ce jour fut proclamé fête civique par M. le maire Adjudant Boulanger, et non seulement les abonnés assistaient aux offices mais tous les paroissiens. Le conférencier était M. le Curé Lavergne de Notre-Dame de Grâce de Québec. Ce prêtre distingué n'est pas un inconnu pour nous puisqu'il y a quelques années il prêcha une retraite qui a laissé de vivants souvenirs.

La messe solennelle qui ouvrit la journée commença à 10 hrs et fut célébrée par M. le Curé Lavergne.

Les diacre et sous-diacre étaient MM. les abbés A. Boily de N.-D. de la Doré et Ls-Ph. Hudon, vicaire à St-Félicien.

La chorale de St-Félicien et la petite maîtrise Ste-Cécile du Collège sous la direction de M. Antoine Lapointe exécutèrent la messe de Gounod en 4 v. mixtes. Le prédicateur était M. l'abbé P. Gravel, vicaire à St-Alphonse de Thetford. Il développa ces idées pénétrantes de sens: "La vie de l'Eglise, la pensée de l'Eglise, le labeur de l'Eglise doivent être notre vie, notre pensée et notre labeur."

L'arrivée des distingués prédicateur et conférencier a été saluée par une salve d'artillerie lancée par les canons du Parc.

Dans l'après-midi le représentant de l'Action Catholique se tint avec MM. J.-E. Côté, R. Coulombe et A. Simard pour la distribution d'un carton illustré représentant des vues du Parc de St-Félicien. Le soir à 7 heures conférence par M. le Curé Lavergne. Le distingué conférencier n'a fait autre chose que de justes commentaires des encycliques des Papes Léon XIII, Pie X et Pie XI sur le bon journal.

Nul doute que ses bonnes paroles porteront parmi notre population des fruits très salutaires.

M. G. Gervais profite de l'occasion pour remercier bien cordialement tous ceux qui ont contribué au succès de cette journée.

COMMENT FAIRE DU SIROP DE BETTERAVES A SUCRE

Beaucoup de cultivateurs nous ont écrit pour nous demander s'il est vrai que l'on peut tirer un bon sirop des betteraves à sucre, et le Service de la Chimie, de la Ferme expérimentale à Ottawa, a entrepris de nouvelles recherches dans cette voie pour voir s'il est possible d'obtenir un sirop de bonne apparence, sain et de bon goût.

La grosse difficulté était d'obtenir un sirop de bonne couleur et de bon goût. Généralement les sirops de ce genre ont une couleur noire et un goût désagréable, sans doute à cause des sels minéraux ou de l'une ou de l'autre des nombreuses substances organiques extraites de la betterave au cours du lessivage pratiqué pour extraire le sucre. Après bien des expériences on a trouvé que lorsque l'extraction est rapide et incomplète, comme par exemple lorsque l'on traite

la pulpe de betteraves à sucre avec de la vapeur, on obtient un sirop d'une couleur brunâtre claire et qui n'a pas ce goût désagréable dont on se plaignait. Sans doute il reste une quantité considérable de sucre dans le résidu, mais comme ce résidu peut être employé pour l'alimentation du bétail on ne peut considérer qu'il soit perdu. Ce moyen est très simple et peut facilement être adopté à la maison, le voici:

(1) Lavez d'abord les betteraves; décollez-les à la naissance de la feuille la plus basse, ou encore plus bas, et pelez-les; jetez les collets et les pelures. Tranchez ensuite les betteraves en longues et faites-les passer par un hachoir à viande. Mettez immédiatement cette pulpe broyée avant que l'oxydation ait lieu, dans un morceau de coton à fromage qu'on lie sur le dessus d'un pot assez grand, contenant de l'eau. On suspend ensuite la pulpe dans le coton à fromage par-dessus l'eau, mais sans qu'elle touche à l'eau. Il suffit d'avoir un pouce ou deux d'eau dans le pot pour commencer. Recouvrez le pot d'un couvercle fermant bien et faites bouillir l'eau vigoureusement pendant une demi-heure. Au bout d'une demi-heure d'ébullition, lavez la pulpe avec de l'eau tiède en employant aussi peu d'eau que possible et laissez cette eau de lavage couler dans le pot. Renouvelez la pulpe dans le sac de coton à fromage deux ou trois fois de suite, en employant la même solution qui se trouve dans le pot pour traiter à la vapeur le deuxième et le troisième lot. Filtrez ce sirop, qui est encore faible, à travers un bon coton à fromage et faites-le évaporer jusqu'à la moitié de son volume. Laissez-le reposer toute une nuit pour que toutes les matières solides qui sont descendues pendant l'évaporation puissent se déposer. Le matin, versez ce sirop clair en laissant les solides au fond du pot et faites-le bouillir jusqu'à ce qu'il soit réduit à la consistance du sirop d'érable, en ayant soin de ne pas le brûler et en enlevant toute l'écume qui se forme sur le dessus du liquide. Mettez-le dans des bouteilles ou dans des bocaux tandis qu'il est encore chaud et bouché hermétiquement.

LE DEJEUNER

Autrefois, l'heure du déjeuner fut un temps de réunion pour toute la famille. Aujourd'hui, le déjeuner se prend ou non, au gré de chaque membre de la famille, chacun à l'heure qui lui convient, et presque toujours à la hâte.

Nous pouvons dire en général, que ce changement s'est produit à cause de la distance que nous avons à parcourir pour nous rendre à notre travail. L'heure du déjeuner donc a besoin de répondre à chaque membre de la famille, et elle dure jusqu'au départ du dernier qui doit quitter la maison.

Une autre raison pour laquelle l'heure du déjeuner se prolonge, c'est que nous nous couchons trop tard le soir. Il s'ensuit que nous restons au lit jusqu'à la dernière minute, et nous n'avons pas le temps de prendre un repas complet le matin.

Les personnes qui aiment à dormir tard le matin diront qu'elles n'ont pas faim et qu'elles n'ont jamais besoin de prendre le déjeuner.

Nous n'avons pas faim quand nous sommes fatigués, donc si nous n'avons pas assez dormi la nuit, nous pardons le goût de manger notre déjeuner. Les personnes qui prennent des gros repas avant de se coucher se trouvent sans appétit quand elles viennent déjeuner le matin.

Pour pouvoir prendre un déjeuner convenable, nous devons nous abstenir de manger avant de nous coucher, de nous bien reposer la nuit, de nous donner le temps de nous laver et habiller tranquillement, et enfin de nous assoier à table et prendre un repas soigneusement préparé et servi.

Que devons-nous manger au déjeuner? Nous savons que nous avons besoin de prendre, tous les jours, une chopine de lait, des légumes à l'état frais, des fruits et un oeuf ou de la viande. En général, nous prenons tous une quantité suffisante de céréales, de viande, de patates et de beurre, mais il nous manque parfois le montant nécessaire de lait, de légumes et de fruits.

Si le repas du midi est léger, il nous faut prendre un bon déjeuner. L'employé de bureau doit prendre un déjeuner qui comprend le fruit, du pain, du lait, ou le chocolat, ou le café. S'il ne doit prendre qu'un repas léger à midi, il peut ajouter à son déjeuner les céréales ou un oeuf.

L'ouvrier qui travaille au dehors dépense plus d'énergie que



Portraits pour chauffeurs d'autos UN PRIX SPECIAL \$0.50 POUR 2 PORTRAITS Pour fin de licences de chauffeurs J.-E. CHABOT Photographe ROBERVAL, P. Q.

l'employé de bureau. Les besoins alimentaires varient selon l'occupation, et pour lui fournir l'énergie qu'il dépense en travail musculaire, l'ouvrier a besoin de prendre trois repas solides par jour.

Il ne faut pas commencer la journée en mangeant à la hâte ou en ne mangeant pas du tout. Pour nous conserver la santé, nous avons besoin de prendre des repas réguliers et suffisants, et pour cela, commençons chaque journée par un déjeuner convenable.

NOTES SOCIALES

Mlle Irma Bouchard, d'Hébertville Station, est venue passer quelques jours à Roberval la semaine dernière, l'hôte de Mlle Germaine Bouchard.

Mme Théop. Leclerc, père, de Roberval, est partie pour une promenade de quelque temps chez ses parents, à Charny.

Mme l'hon. Emile Moreau, de Roberval, est allée en promenade à Québec cette semaine.

MM. J. A. C. Ménard, maire, de la paroisse et Norbert Fortin, Secrétaire du Village de Chambord, sont venus à Roberval par affaires vendredi dernier.

MM. L. A. Rainville, de St-Prime et Ovide Hébert, de St-Félicien, sont venus ici par affaires vendredi dernier.

M. Onésime Larouche, de Ste-Croix, était de passage à Roberval toute cette semaine.

M. Raoul Desbiens, maire du village du Lac Bouchette, est venu à Roberval par affaires lundi dernier.

M. Félix Marcoux, de St-Prime, était ici par affaires ces jours derniers.

Mes Marie-Jeanne et Marie-Laure Larouche, de Ste-Croix, étaient de passage à Roberval cette semaine, chez M. Alfred Larouche et elles ont aussi rendu visite à leur soeur, Mlle Antoinette Larouche, à l'Ecole Normale de Roberval.

Mlle Fernande Fortin, d'Hébertville, est actuellement en promenade à Roberval, chez ses parents.

Mme Joseph Larouche (barbier), qui fut gravement malade pendant cinq semaines est maintenant en bonne voie de guérison.

M. et Mme C.-A. Gauvreau, de Jonquières, étaient de passage à Roberval dimanche dernier.

M. P.-X. Lamontagne, notaire de St-Félicien, est venu à Roberval par affaires lundi dernier.

M. Armand Dufour, agent d'Assurances, de Péribonka, était de passage à Roberval par affaires cette semaine et chez ses frères MM. Joseph et Edgar Dufour.

M. Arthur Girard, du Lac Bouchette, était à Roberval par affaires lundi.

M. Henri Gagnon, Gérant de la Cie Electrique, du Lac Bouchette, était de passage à Roberval mardi par affaires.

M. G. Legendre, de Mistassin était ici dimanche dernier.

M. Jean-Marie Marcotte, marchand, de Dolbeau, était à Roberval dimanche dernier chez son père M. Geo.-P. Marcotte.

Mlle Annette Otis, est revenue d'une promenade de quelque temps à Québec.

M. Léo de la Boissière, de cette ville, est revenu mardi d'un voyage à Québec chez sa soeur Mme Campeau et où il a rendu visite à sa mère Mme Alfred de la Boissière dangereusement malade.

MM. Denis et Côme Darveau, de St-Félicien, étaient à Roberval par affaires mardi dernier.

M. J.-Gérard Lamontagne, de Chicoutimi, Rédacteur au journal "Le Progrès du Saguenay" était de passage à Roberval jeudi dernier chez sa soeur Mme Cléopha Lavoie.

MM. les abbés J.-A. Bourgoing, curé de Notre-Dame de Roberval, Geo. Tremblay, curé de St-Jean de Brébeuf, Lionel Simard et Henri Larouche, vicaires, sont allés à Ste-Hedwid-

Advertisement for U.A.C.C. (Union, Catholic, Cultivateurs) with a portrait of M. Alderic Lalonde, President General. Text describes the organization's goals and lists members and services.

Advertisement for ANTAGINE capsules, highlighting their effectiveness for various ailments like headaches, migraines, and rheumatism.

Advertisement for GAGNANT DE L'HABIT, a contest where participants win prizes by participating in a 'Club de Pâques' organized by M. Jos. Gauthier.

Advertisement for LA REPARATION ET LE RECHARGEMENT DE VOTRE MAGNETO, offered by LA CIE ELECTRIQUE DU LAC BOUCHETTE.

Advertisement for VERIFICATEUR, a service for verifying municipal and school records, provided by JOSEPH ANGERS.

Advertisement for J. E. POTVIN Roberval, a merchant in Gros, offering various goods like provisions, hardware, and construction materials.

Advertisement for J. E. POTVIN Roberval, focusing on charcoal and anthracite products, with contact information for agents.

Advertisement for ALLARD & FILS, Cordonniers, offering shoes for children and adults, with a focus on quality and service.

Advertisement for COTE, BOIVIN & CIE INC., Roberval, P. Q., acting as wholesale merchants for various goods and automobiles.